



## DEMANDE D’AFFILIATION D’UNE ASSOCIATION

Toute association désirant obtenir son affiliation à la FFVL, doit nous adresser les pièces suivantes :

- ✓ Une demande d’affiliation datée et signée par le Président de l’association ou, à défaut, par un membre du Comité Directeur habilité à cet effet,
- ✓ Les statuts ci-joints dûment remplis et signés par le Président de l’association,
- ✓ Le récépissé de la déclaration à la Préfecture,
- ✓ L’extrait du Journal Officiel faisant état de cette déclaration,
- ✓ La liste des membres du comité directeur du club, président, secrétaire et trésorier en spécifiant pour chacun le nom, prénom, adresse, date de naissance et fonction au sein du club,
- ✓ La lettre d’engagement et d’informations signée par le Président de l’association
- ✓ L’avis de la Ligue concernée